DÉPARTEMENT **ILLE-ET-VILAINE**
ARRONDISSEMENT **REDON**
CANTON **BAIN DE BRETAGNE**

COMMUNE SAULNIÈRES (35)

Envoyé en préfecture le 05/06/2026
Reçu en préfecture le 05/06/2026
Publié le
ID : 035-213503212-20260605-2026034-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 5 juin 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS	15
EN EXERCICE :	15
PRÉSENTS :	15
VOTANTS :	15
Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture	

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle de la mairie à 8 h, sous la présidence de **BABIN-TOUBA Ludovic**, Maire.

Date de convocation : 1er juin 2026.
Étaient présents : MM. BABIN-TOUBA Ludovic, JOURDAN Anne-Sophie, VALOIS Dominique, CONAND Cathel, LE MOIGNO Vincent, LACIRE Ludovic, ROUX Guillaume, AYOUB Leïla, CID Jacqueline, MORAT Jules, RATTO Ceyliane , KERBOAS Chloé, LE GUEHENNEC Laurent, ANTIN Séverine, DENIEL Franck.
Absent(s) excusé(s) :
Absent(s):
Secrétaire de séance : Mme JOURDAN Anne-Sophie est désignée secrétaire de séance. Elle est assistée par M. GANDON Adrien, le secrétaire général de la mairie.

2026034 | Institutions et vie politique – Sénatoriales : élection des délégués et suppléants

Le conseil municipal s'est réuni en l'hôtel de ville, le 5 juin 2026 *à* 8 heures,

Vu le décret no 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire du ministère de l'intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

a) Composition du bureau électoral

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :

MM. DENIEL Franck, CID Jaqueline, MORAT Jules, RATTO Ceyliane.

La présidence du bureau est assurée par le maire.

b) Les candidatures enregistrées :

M. le Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales.

Le maire indique que doivent être élus 3 délégués et 3 suppléants.

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

*Délégués : **MM. BABIN-TOUBA Ludovic, VALOIS Dominique, LE GUEHENNEC Laurent.***

*Suppléants : **MM. JOURDAN Anne-Sophie, CONAND Cathel, DENIEL Franck.***

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Envoyé en préfecture le 05/06/2026
Reçu en préfecture le 05/06/2026
Publié le
ID : 035-213503212-20260605-2026034-DE

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 15
- majorité absolue :8

c) Élection des délégués

Ont obtenu :

- M. LE GUEHENNEC Laurent, 15 voix.

Ayant obtenu la majorité absolue, il est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

- M. VALOIS Dominique, 15 voix.

Ayant obtenu la majorité absolue, il est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

- M. BABIN-TOUBA Ludovic, 15 voix.

Ayant obtenu la majorité absolue, il est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

d) Élection des suppléants

Ont obtenu :

M. DENIEL Franck, 15 voix.

Ayant obtenu la majorité absolue, il est proclamé élu en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales.

M. CONAND Cathel, 15 voix.

Ayant obtenu la majorité absolue, elle est proclamée élue en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales.

M. JOURDAN Anne-Sophie, 15 voix.

Ayant obtenu la majorité absolue, elle est proclamée élue en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales

Ont signés au registre des délibérations le maire, le secrétaire de séance et les membres présents

Le Maire,

M. Ludovic BABIN-TOUBA .

